



Examen ou concours :

Série* :

Spécialité/option :

Repère de l'épreuve :

Épreuve/sous-épreuve :

(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

Note :

19,5
20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

Dans Le Pays des fourures, roman de Jules Verne paru en 1873, un des personnages, Jasper Hobson, déclare à une de ses compagnes de voyage à propos des régions Arctiques: "C'est ici le pays de la nuit, et non celui du jour, madame, et cette nuit du pôle vous réserve des enchantements et des merveilles." Cette définition, si mystérieuse et magnifiée soit-elle, propose pourtant la réunion de ce vaste territoire au nord du cercle arctique comme un seul et même "pays". Il n'y aurait alors qu'un vaste territoire dont les limites, peu voire pas définies, ne sont pas prises en compte. Cependant, les régions de l'Arctique, malgré une vision de vastes espaces uniformes et froids au premier abord, sont plurielles et multiples. Elles sont habitées par des peuples différents et gouvernées par de nombreux États, au nombre de huit sur une zone de plus de quatorze millions de kilomètres carrés. Il s'agit de l'Alaska (qui appartient aux États-Unis), du Groenland (territoire du Danemark), de la Russie, de la Suède, de la Norvège, de la Finlande et de l'Islande (d'un point de vue géopolitique uniquement en raison de sa situation géographique, sous le cercle polaire arctique, à 66°33' N° nord). Ces territoires arctiques sont donc possessions

N°
1/5 20

d'Etats, qui se définissent notamment par la présence de frontières délimitant leur espace de souveraineté sur le sol, la mer et ses habitants. Ces frontières administratives marquent ainsi une séparation entre un ou plusieurs Etats, tandis que des frontières naturelles ou géographiques, sont également à inclure dans l'approche de ce territoire pluriel. Dès lors, la notion de fronts, au pluriel ainsi que pour celle de "frontières" détermine une ligne mouvante, dynamique caractérisée par la conquête d'un territoire encore vierge, sauvage, où l'homme n'a pas encore pénétré.

De nature pacifique ou plus violente, il reste que l'on assiste dans cet endroit du monde, c'est-à-dire au sein des territoires bordant l'Océan Arctique et de l'Océan Arctique lui-même, à un déplacement des fronts, qui marque une progression de l'homme dans ces zones au climat aussi rude qu'hostile. Les raisons en sont multiples : intérêt pour les ressources, revendications territoriales, fronts pionniers économiques, qui sont facilités par l'accessibilité accrue en raison du réchauffement climatique. Les frontières administratives encadrent la plupart du temps des territoires vides ou très peu densément peuplés : on compte à peine plus d'un habitant pour dix kilomètres carrés, une des moyennes les plus basses au monde. Cependant l'établissement de fronts montre la volonté grandissante de s'approprier réellement ces territoires déserts, de la part des Etats

présents autour de l'Arctique. Le sujet "Fronts et frontières dans les régions de l'Arctique" invite donc à s'interroger sur une forme de progression des fronts ainsi que sur la relation que les frontières occupent face à cette volonté de percer au nord.

Ainsi, dans quelle mesure les régions de l'Arctique sont de plus en plus soumises à une progression vers le nord, sous l'impulsion de divers acteurs politiques, économiques et des changements topographiques et climatiques qui sont d'ores-et-déjà enclenchés et quels sont les enjeux de ces déplacements de fronts au sein des frontières étatiques ?

Il conviendra dans un premier temps de s'intéresser à la diversité des frontières, aussi bien naturelles que politiques, héritage de fronts premiers ancestraux et actuels qui façonnent le territoire, puis nous attacherons dans un deuxième temps notre analyse aux revendications inter et intra-étatiques qui mettent à l'épreuve les frontières et les dynamiques de fronts dans certains cas, puis nous verrons dans un dernier moment que si le réchauffement climatique tend à faire porter aux pays Arctiques un intérêt accru, il reste que cette zone demeure pacifique en raison des coopérations à l'œuvre.

Les peuples inuits, qui occupent de manière ancestrale le territoire au nord du Cercle Arctique, loin d'en avoir une vision uniforme, sont conscients de sa complexité. Les inukshuk, petites statues faites de pierres entassées sur un itinéraire, témoignent de ce sentiment d'appartenance au territoire, repères de la présence humaine, mais qui ne tracent toutefois pas une délimitation entre plusieurs zones de souveraineté. Cette notion semble plutôt apparaître avec l'arrivée de colons à partir du XVII^{ème} siècle, attirés par le commerce de la fourrure tout particulièrement. L'achat par les États-Unis de l'Alaska à la Russie en 1867 témoigne déjà à cette époque de marquer une zone de souveraineté sur un territoire. Il s'agissait en effet, par cet acte, de mettre fin à la pénétration illégale du sol russe par les hommes de la Ruée vers l'Or, qui s'approprièrent de fait et non de droit l'Alaska, et qui n'étaient par ailleurs pas assez défendus par la Russie pour empêcher ce phénomène. Par ailleurs, si la majorité des frontières terrestres sont aujourd'hui établies et reconnues, il reste que ces frontières étatiques sont avant tout issues d'une histoire coloniale, apparue après la présence des populations autochtones qui sont établies depuis 2500 avant J.-C. (époque paléo-esquimaux). Ainsi, nomades avant tout, ces peuples vivent parfois entre plusieurs États, dans la mesure où

ne rien
écrire
dans

la
partie
barrée

N°
..W..IS

2094

Examen ou concours :

Série* :

Spécialité/option :

Repère de l'épreuve :

Épreuve/sous-épreuve :

(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

Note :

20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

leur cure de répartition et d'élevage de troupeaux de rennes visant à assurer leur subsistance, précédant l'instauration des frontières.

Les frontières naturelles sont également primordiales dans la prise en compte de la diversité de ce territoire. Louis-Edmond Hamelin, géographe spécialiste de l'Arctique a ainsi forgé la notion de "nordicité" dans l'ouvrage Nordicité canadienne dans les années 1980, en établissant alors dix variables pouvant délimiter plusieurs zones arctiques. Quatre critères sont d'origine humaine (densité et temporalité de la population, accessibilité du lieu par voie terrestre et maritime, degré de l'activité humaine) et six d'origine climatique, avec notamment la nature de l'enclavement local, les précipitations, la température ou la végétation. Ces frontières délimitent dès lors des zones appartenant au Grand-nord, au Moyen-nord ou à l'extrême-nord. Cependant, si ces lignes semblaient établies, il apparaît que ces dernières constituent des fronts mouvants, qui progressent vers le nord par l'action du réchauffement climatique. Ainsi, la ville de Norilsk en Russie, qui avait été dotée d'un

N°

5.15 20

polaire de 600 sur 1000 (1000 étant la valeur la plus extrême) par Louis-Edmond Hamelin, a été qualifiée de "ville d'ordifiée" par la géographe Yvette Vaguet. En effet, après l'étude de cette ville, et calcul de sa valeur polaire, la géographe estimait cette dernière à 200, surtout par la hausse des températures et du degré de l'activité humaine lors des deux dernières décennies. Ces frontières sont donc mouvantes, tout comme celles, naturelles, du pergélisol (sol glacé en permanence à une température au moins inférieure à -8°C), de l'arbre. (limite entre la toundra, plaines à la végétation atteinte de malisme et la taïga, forêt boréale), de l'isotherme 10°C (du mois le plus chaud (juillet) ^(ou ligne de Köppen) qui progresse sans cesse vers le nord. la limite de la banquise est elle aussi mouvante, et l'est davantage en raison du réchauffement climatique, qui diminue chaque année la surface englacée (en 1979, cette surface représentait huit millions de kilomètres carrés, contre 5,5 en 2010).

Enfin, les Etats ont également pu établir des frontières à l'intérieur-même de leur territoire national. C'est le cas pour les régions administratives du Grand Nord canadien, à qui Ottawa, capitale du Canada, confère un statut particulier, et qui donne une certaine souveraineté aux populations autochtones.

en
re
is

Ainsi, les Territoires du Nord-Ouest au Canada ou le Nunavut ont un parlement spécifique, à l'instar des Samis en Norvège, et peuvent ainsi prendre part aux décisions politiques.

Après avoir longtemps voulu repousser plus au Nord l'occupation de ses territoires, le Canada entend prendre davantage en compte les droits des peuples autochtones, qui ont subi pendant plusieurs siècles des déplacements forcés pour étendre la souveraineté du Canada. La notion de frontière introduit dès lors l'idée d'affrontement entre plusieurs cultures et modes de vie, qui sépare et éloigne plus qu'elle ne rassemble dans le cadre de frontières administratives à l'intérieur d'un État.

Les régions de l'Arctique sont donc marquées par des fronts dynamiques et de toutes natures, qui témoignent de la diversité de ce territoire. Si les frontières étatiques paraissent établies, il reste que de nouveaux fronts apparaissent, qui peuvent engendrer certaines tensions à propos de ces revendications.

Le terme "Nuna" pour désigner la terre dans la langue inuktitut, est selon Yvette Vaguet, un mot qui traduit la relation de respect que les hommes entretiennent avec cette dernière et

s'entendrait alors davantage en tant que droit d'usage et non de propriété absolue. Toutefois, en amont depuis plusieurs décennies, d'un intérêt croissant des puissances arctiques sur le sol, riche en ressources naturelles, comme le gaz, le pétrole, les minerais ou encore les hydrocarbures en mer. Il s'agit dès lors d'étendre les zones de prospection et d'extraction. Yvette Vaguet affirme : "L'exploration des hydrocarbures a initié un nouvel axe de premier ordre vers le pôle, une percée vers l'océan Arctique". Les frontières maritimes sont en effet au cœur des intérêts économiques, qui engendrent quelque fois quelques désaccords entre Etats riverains. Parmi les exemples les plus marquants figure celui du triangle maritime entre l'Alaska et le Canada qui se disputent la souveraineté sur leur Zone Économique Exclusive (ZEE), de 200 milles marins (un mille marin étant égal à 1852 mètres). La raison en est la possibilité d'en exploiter ou d'en protéger les ressources - suivant les politiques étatiques. De la même manière, l'îlot de Hans, situé entre le Groenland et le Canada, est un sujet de tensions entre ces deux pays, car même en raison de sa très faible surface, l'enjeu principal est l'exploitation des ressources maritimes. Le pôle Nord est également de manière régulière un sujet de disputes entre le Russie, l'Alaska

ne rien
écrire
dans

la
partie
barrée

2094

Examen ou concours :

Série* :

Spécialité/option :

Repère de l'épreuve :

Épreuve/sous-épreuve :

(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

Note :

20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

ou la Norvège et le Danemark, qui revendiquent ce point imaginaire ainsi que des portions de mer qui se situent autour. Pour déterminer l'attribution de ces zones activement revendiquées, notamment par la Russie, l'ONU (Organisation des Nations Unies) a mis en place une commission spécifique d'étude des données constituées par les pays souhaitant compter le pôle Nord parmi leur territoire souverain. Les données scientifiques constituent pour une large part les arguments des pays, avec au centre des débats la dorsale de Lomonossov et Mendeleïev.

Ces fronts qui tendent à rejoindre les frontières les plus nordiques, en particulier ceux de la Russie, ne sont pas récents : ils existent depuis le début du XIX^{ème} siècle et témoignent d'une forme de "course au territoire". Otto Schmidt, directeur du Glavvermorput, en 1932, l'administration en charge de la route maritime du nord ou passage du nord-est, c'est-à-dire la route reliant l'extrémité orientale de la Russie au nord de l'Europe, déclarait déjà que "les stations polaires sont les avant-postes de l'URSS". Ainsi, la ville

N°

9/15 20

de Norilsk, créée ex-nihilo en 1975, exploitait essentiellement du nickel grâce à l'activité de l'entreprise Norilsk-Nikel est caractéristique de cette volonté d'installer des fronts pionniers économiques en Russie. Mono-ville car exerçant une unique activité, qui est celle de l'extraction de minerai, elle bénéficie de "gisements élephants" (de grande importance) et était une ville-fermée (ou zato en russe), ce qui signifie que des frontières entouraient strictement cette ville pour empêcher les entrées, et ne figuraient sur aucune carte. À la fois ville enfermée par des frontières et front économique pour l'extraction de ressources, cette ville est le symbole de la complexité des volontés politiques russes : rester secret sans renoncer à l'expansion. Cette expansion connaît ainsi un regain d'intérêt et a été qualifiée par la géographe Marlène Laruelle pour désigner les revendications russes sur son territoire qui sont de plus en plus fortes.

Ainsi, cette appellation s'applique également aux revendications militaires qui semblent renaître chez la Russie plus récemment, avec le Canada. La Russie compte dès lors vingt-sept bases militaires en Arctique. Il s'agit de contrôler et montrer la puissance d'un pays à travers ces bases, dont certaines sont réelles et d'autres figurant comme vitrines.

d'un Etat, comme celle de Kotelnik en Russie, qui fait office de modèle, et qui est dès lors très médiatisée. Ces postes sont ainsi les garants du respect des frontières et sont un moyen de les défendre si la nécessité apparaît.

Beatrice Collignon déclare, dans Hommes et terres du

Nord: "Gravel, le nord est un immense réceptacle pouvant contenir tous les rêves et toutes les promesses. Loin d'être, il est comme ces Eldorados dont l'attraction repose pour une bonne part sur son caractère inatteignable". Ainsi, si les régions de l'Arctique peuvent constituer un front idéal pour l'exploitation des ressources, il reste que son inaccessibilité demeure un frein. En dépit de l'extension toujours plus grande des limites de l'océan arctique, le froid reste un obstacle majeur au développement de ces régions.

Si certaines zones dans les régions de l'Arctique sont ponctuées de manière sporadique, de conflits, il faut néanmoins noter que le réchauffement climatique engendre plutôt à lui d'autres formes de déplacements, d'autres fronts, et que d'autre part, ces dernières demeurent des régions pacifiques où la coopération prime.

Les frontières naturelles constituent des fronts aux avant-postes du changement climatique en Arctique. Les populations animales en sont victimes, et doivent dépasser les frontières de leurs habitats classiques pour survivre. Ainsi, les caribous dans la vallée de l'Alafna en Alaska qui façonnent les paysages, se voient contraints de percer vers le nord, à l'instar des morues des Lofoten (archipel au nord de la Norvège dont l'activité principale est la pêche) ou des ours bruns qui cohabitent désormais avec les ours blancs à certains endroits. Les frontières thermiques sont également en progression vers le nord : à Verkhoyansk dans la République de Sakha en Russie, a été relevé une température de trente-huit degrés le 20 juin 2020, alors même que le record de froid en hiver était atteint en 2018 non loin de cet endroit, à Oymyakon.

Les régions de l'Arctique s'allient ainsi contre le réchauffement climatique d'origine anthropique, notamment par l'intermédiaire de forums et conseils internationaux, comme le Conseil de l'Arctique fondé en 1998 par le géographe Mikko Merilä. La dernière édition qui s'est déroulée à Rovaniemi en Finlande, était l'occasion de rappeler les risques pour le climat pour les

ne rien
écrire
dans

la
partie
barrière

2094

Examen ou concours :

Série* :

Spécialité/option :

Repère de l'épreuve :

Épreuve/sous-épreuve :

(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

Note :

20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

régions. Loin de la dynamique de colonisation forcée du grand-Nord russe du XIX^e siècle, par le biais des goulags soviétiques, ou de l'acculturation forcée des populations autochtones au Canada par leur envoi dans des pensionnats ou par leur sédentarisation, ces conseils prennent en compte les populations ancestrales dans la dynamique d'étendue des fronts et dans l'inclusion dans les frontières existantes.

Le cas du Svalbard est enfin caractéristique de cette situation de coopération, et dans la mesure où ce territoire a un statut particulier, hérité de la Conférence de Paris de 1920 qui octroie une égale souveraineté à la France, à l'Allemagne, à la Grande-Bretagne, puis plus tard à la Russie sur cet archipel. Aujourd'hui, une base scientifique internationale y est implantée, témoin des dynamiques d'entente à l'œuvre. Des parcs nationaux visant à protéger certains espèces menacées sont aussi créés, qui forment des territoires délimités par des nouvelles formes de

N°
13/15

frontières de protection, qui jouent cette fois-ci un rôle de barrière face à l'avancée humaine sur le territoire.

Cette région pacifique et victime du réchauffement climatique plus que toute autre (le réchauffement climatique y est deux fois plus important que ~~sur~~ ^{sur} le reste du globe) mais tente aussi de pallier ces effets par la revendication de ses frontières par chaque État ainsi que par une entente globale.

Pour conclure, les régions de l'Arctique sont soumises à une double dynamique : celle de l'avancée des frontières naturelles vers le nord et par celle de la volonté de profiter de cette dernière pour l'avantage s'implanter sur ce territoire en grande majorité inaccessible en raison des conditions climatiques extrêmes. Si ces terres peuvent apparaître comme désertes, il reste que frontières et fronts sont essentiels et témoignent d'une volonté d'appropriation du territoire arctique, favorisée par la fonte des glaces. Peu de conflits frontaliers existent mais l'enjeu essentiel semble alors de limiter l'expansion des fronts climatiques vers le nord et donc ceux économiques, poli-

triques, et de manière plus globale, humains, pour laisser place à l'environnement et faire que ce "géant farouche, dont la géographie évoque au premier abord une vision d'immensités glacées" comme le décrit Henri Rougié, perdure.

Titre : Fronts et frontières dans les régions de l'Arctique .

I/. Des aires et limites diverses

A) Des limites administratives ~~NUNAVUT - Territoire administratif~~

INUIT : Populations autochtones (aires de répartition)

B) Des limites naturelles

 : limite du pergélisol

 : limite de la banquise d'hiver

 : limite du grand Nord canadien.

C) Des villes témoins de l'avancée du réchauffement climatique

- : Record de froid hivernal
- : Record de chaleur estivale.

II. Des revendications multiples

A) Maritimes

 : Triangle de revendication pour la ZEE entre l'Alaska et le Canada.

- : Ilet de Hauls

B) Des fronts pionniers économiques.

-  : Des villes entrées sur l'exploitation des ressources
-  : Des ports

C) Une militarisation de ces régions relative.

-  : Des bases militaires

III. Le réchauffement climatique au cœur des déplacements des fronts vers le nord qui n'empêche cependant pas des dynamiques de coopération.

A) Des zones protégées : des frontières écologiques.

 Des parcs nationaux

 Des réserves et espaces protégés.

-  Des espèces menacées qui vont vers le nord

B) Des forums et conseils renforçant la coopération

- : Conseil de l'Arctique 2019.

C) Des coopérations scientifiques internationales.

-  : Base scientifique de Ny Alesund.

